TRANSPARENCY INTERNATIONAL
SCHWEIZ SUISSE SVIZZERA SWITZERLAND

DOCUMENT D'ARCHIVE

Ce document provient des archives de Transparency International Suisse. Certaines des informations contenues ne reflètent peut-être plus la situation actuelle.

Transparency International Suisse publie régulièrement de nouvelles informations actualisées. Vous pouvez les trouver sur **www.transparency.ch**.

Transparency International Suisse est financée à travers des cotisations de membres et des dons.

Si vous souhaitez soutenir ce travail, veuillez cliquer sur le lien suivant :

FAIRE UN DON →

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25 · Case postale · CH-3001 Berne

2014
Rapport annuel
Transparency International Suisse

Table des matières

Préface 4

Nos thèmes
- Lutte contre la corruption dans le secteur privé 8
- Alerte éthique 11
- Marchés publics 12
- Coopération au développement 14
- Avoirs illicites et la Suisse 16

Relations publiques et publications
- Service d'information 18
- Indice de perception de la corruption 2014 21

Manifestations
- Réunion annuelle des membres 24

TI Suisse interne
- Membres 28
- Comité 29
- Assemblée générale 31
- Bureau et organe de révision 32

Comptes annuels 36

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Transparence International (TI) Suisse œuvre à la prévention et à la lutte contre la corruption en Suisse. Ses activités principales consistent à dispenser des formations, à réaliser des tâches de plaidoyer et à fournir des informations sur les risques liés à la corruption et sur les programmes permettant de prévenir et de combattre ce phénomène.

Pour ce faire, TI Suisse collabore avec des entreprises de toute taille, des organisations non gouvernementales (ONG) actives dans le développement, des fédérations sportives, les administrations publiques (dans le domaine des marchés publics, en particulier) et les médias.

TI Suisse constitue un réseau d'experts et de représentants de l'administration, dont elle tire parti et qu'elle met à la disposition de tiers. Elle publie des études et des guides sur diverses facettes de la corruption en Suisse et à l'étranger ; par ailleurs, elle organise des tables rondes et des conférences.

TI Suisse est une section de Transparency International (TI) ; elle est financée par ses membres, par la Confédération et par des dons.

Transparency International Schweiz
Schanzeneckstrasse 25
Postfach 8509
3012 Bern
0041 31 382 35 50
info@transparency.ch
www.transparency.ch

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Préface

J'ai été élu président de TI Suisse par l'assemblée générale qui s'est tenue en mai de l'année sous revue. À ce poste, j'ai fait la connaissance, en très peu de temps, d'un grand nombre de personnalités captivantes du réseau international de notre organisation faîtière et profité au plus haut point des échanges entre spécialistes.

L'indice de perception de la corruption (CPI) de Transparency International place régulièrement la Suisse parmi les dix pays les moins corrompus. En 2014, elle occupait ainsi le 6e rang, progressant d'une place par rapport à 2013. Ce bon résultat, qui se confirme au fil des ans, ne doit pas nous faire oublier que des progrès restent nécessaires en Suisse. De l'affaire du SECO – et d'autres cas semblables en matière de marchés publics – aux scandales des fédérations sportives internationales, la Suisse se retrouve régulièrement au centre de l'intérêt public.

Puisque les problèmes dans le domaine des marchés publics sont d'actualité, TI Suisse a consacré sa conférence annuelle du printemps 2014 aux « Risques de corruption dans les achats publics d'informatique. » Lorsque les Chambres fédérales ont examiné fin juin le projet du Conseil fédéral sur les lanceurs d'alerte, TI Suisse a exercé des pressions afin d'améliorer leur protection et de mettre sur pied un dispositif d'alerte efficace. Après la pause estivale, TI Suisse a lancé la campagne *Unmask The Corrupt*, qui a été très bien relayée par la presse. La rencontre entre Cobus de Swardt, directeur général de Transparency International, et un groupe d'entrepreneurs suisses a elle aussi retenu l'attention. Par ailleurs, notre organisation a pris position sur la révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) et poursuivi la tradition des *Practitioners' Circles* pour le secteur privé et pour les ONG.

Jean-Pierre Méan a présenté sa démission lors de l'assemblée générale de mai 2014. Je saisis l'occasion pour remercier notre ancien président pour tout le travail qu'il a accompli au service de notre association durant son long mandat. Il a en effet marqué de son empreinte la trajectoire de TI Suisse, notamment dans le domaine de la collaboration avec l'économie privée, et n'a pas eu son pareil pour défendre notre cause auprès de l'opinion publique. Je me félicite de pouvoir continuer à compter sur lui en tant que membre du conseil consultatif. Quant à François Mercier, que je remercie aussi vivement pour son engagement au sein de TI Suisse, il a cédé la vice-présidence à Konrad Meyer.

L'an passé, deux événements ont mis à l'épreuve la continuité de notre association. Nous avons dû, d'une part, repourvoir à bref délai le poste d'assistant, comme ce fut déjà le cas en 2013. Par ailleurs, la DDC et le SECO ont suspendu leur aide financière dans la forme actuelle jusqu'à nouvel avis, à la suite de l'évaluation qu'ils ont mandatée, ce qui a creusé un gros trou dans notre budget.

Dans ces circonstances, je considère que ma mission consiste à doter notre organisation de l'assise nécessaire pour garantir son financement à moyen terme. À cette fin, je compte sur votre soutien et me réjouis de poursuivre notre fructueuse collaboration. C'est dans cet esprit que je vous remercie de votre fidélité.

Cordialement,
Éric Martin

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Nos thèmes

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Lutte contre la corruption dans le secteur privé

Practitioners' Circle

Fondé en 2012, notre groupe de discussion dénommé *Anti-Corruption Practitioners' Circle* réunit trois fois par an des responsables de la conformité et des personnes activement engagées dans la lutte contre la corruption dans l'entreprise. Le but de ce cercle est de donner à ces praticiens la possibilité d'évoquer librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien. Le groupe se compose d'une vingtaine de membres provenant surtout de grandes entreprises. Chaque séance comporte deux parties : un exposé donné par un invité sur un sujet d'actualité et un débat portant sur des cas pratiques. C'est ainsi que deux collaborateurs du Ministère public de la Confédération, Walter Mäder, directeur du département Criminalité économique II, et Claire Anne Daams, procureur fédéral au même département, ont disserté en mai 2014 à Genève sur la mise en œuvre de la convention de l'OCDE en Suisse, sur ses nouveautés et sur les problèmes rencontrés dans les poursuites pénales engagées contre les affaires de corruption.

Formation en ligne sur la corruption

Au printemps 2014, TI Suisse a mis gratuitement à la disposition des intéressés la version suisse de cet outil de formation en français et en anglais. Les personnes intéressées peuvent ainsi suivre un cours en ligne, approfondir leurs connaissances à l'aide des cas pratiques explicatifs et tester leurs progrès. Les entreprises qui souhaitent des statistiques sur la fréquentation et les résultats peuvent demander un cours personnalisé.

PME suisses traitant avec des intermédiaires et des agents en Amérique latine : quelles sont les difficultés qu'elles doivent affronter et comment peuvent-elles se prémunir contre le risque de corruption ?

Le 24 septembre 2014, TI Suisse a organisé une manifestation sur la corruption en Amérique latine en collaboration avec le SECO et Switzerland Global Enterprise à l'intention des PME suisses actives sur ce continent ou ayant l'intention d'y faire des affaires. Les divers exposés ont permis aux participant-e-s d'étoffer leurs connaissances théoriques et leur ont fourni de précieux conseils sur la façon d'appliquer leurs principes éthiques.

Après Delphine Centlivres, directrice de TI Suisse, qui a expliqué les bases légales applicables, Barbara Maurer, du secteur Investissements internationaux et entreprises multinationales du SECO, a fait le tour d'horizon du contexte international et souligné l'importance de faire dépendre l'évaluation des risques et la politique anticorruption directement de la direction de l'entreprise. Quant à Christian Hauser, directeur du domaine Conseil en mondialisation du Schweizerisches Institut für Entrepreneurship (SIFE) de la Haute école de technique et d'économie de Coire, il a précisé que 25 % des entreprises suisses d'exportation travaillent avec des intermédiaires et que seules 52 % d'entre elles les obligent par écrit à respecter les dispositions légales et les normes internes. Alex Schumacher (gestionnaire grands comptes chez Wyfler AG et ancien directeur de STAMFAG AG) a concrétisé ces propos en présentant un cas tiré de son expérience personnelle, avant que Franco Langsam (MBA, propriétaire de la société Firmenkontakte B2B contacts & logistics rationalizations) relativise la thèse de la corruption généralisée, en se

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

fondant sur ses propres expériences, et propose des mesures concrètes de prévention. La cohérence et l'adoption d'une politique claire et nette contre la corruption sont fondamentales en l'occurrence. Pour conclure, Fabio Speciale (Consultant South America, Switzerland Global Enterprise) et Leticia Carità (Swiss Business Hub Sao Paulo) ont présenté les débouchés commerciaux au Brésil, en insistant sur les différences sociales et culturelles entre la Suisse et ce pays.

Si cette manifestation a clairement montré que l'Amérique latine est un marché attrayant, les entreprises qui y font des affaires doivent toutefois élaborer et mettre en œuvre des directives claires – en particulier en ce qui concerne le choix de leurs associés, agents et intermédiaires – et en contrôler l'application.

Petit-déjeuner avec Cobus de Swardt, directeur général de Transparency International

TI Suisse a mis à profit la visite de Cobus de Swardt à l'occasion du lancement de la campagne *Unmask The Corrupt* pour convier les membres collectifs et les entreprises suisses intéressées à une manifestation pas comme les autres : un petit-déjeuner pris avec notre directeur général. Tenu le 2 septembre 2014 au matin à Zurich, cet événement a donné lieu à un échange animé dans un cadre décontracté.

Corruption privée

Le dossier de la révision du code pénal – TI Suisse avait répondu à la procédure de consultation en 2013 – n'a guère progressé en 2014. Après la publication du rapport du Conseil fédéral le 30 avril 2014, il a ainsi fallu attendre le 16 janvier 2015 pour que la Commission des affaires juridiques du Conseil des États se penche sur le sujet.

Alerte éthique

Le Conseil des États, premier conseil, a examiné durant sa session d'été 2014 le projet de « Protection en cas de signalement d'irrégularités par le travailleur (révision partielle du code des obligations) » présenté par le Conseil fédéral. TI Suisse a rédigé des propositions de changement raisonnées et s'est employée à se faire entendre tant au Conseil des États que dans la commission du Conseil national. Si la Commission des affaires juridiques de la Chambre haute, suivie en cela par le plénum, a adopté pour l'essentiel la proposition du gouvernement, celle de la Chambre du peuple l'a en revanche renvoyée au Conseil fédéral en le chargeant de lui présenter une version compréhensible et plus simple.

Le projet perpétue les carences de la protection juridique octroyée aux lanceurs d'alerte et représente même, à certains égards, un recul par rapport à la pratique de nombreuses entreprises, notamment en ce qui concerne la possibilité de signaler une affaire sous le couvert de l'anonymat. Le projet n'autorise les lanceurs d'alerte à s'adresser aux autorités ou au public qu'à des conditions très strictes. Il est dès lors impossible de parler d'une amélioration de la protection contre les licenciements injustifiés.

Les alertes éthiques ont beau être largement décriées en Suisse, il n'en reste pas moins qu'elles peuvent contribuer à corriger les irrégularités avant qu'elles ne provoquent des dommages plus importants. Souvent, les lanceurs d'alerte éthique sont licenciés, harcelés ou mutés d'office. Pourquoi les entreprises ne voient-elles pas dans l'alerte éthique l'occasion de corriger à temps les irrégularités, avant que leur réputation n'en pâtisse ? Pour cela, il faudrait qu'il ne soit pas trop difficile de signaler ces abus au travail. Nous demandons ainsi au Conseil fédéral de présenter un projet qui protège réellement les lanceurs d'alerte et fasse de l'alerte éthique une partie de tout programme efficace de conformité.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Marchés publics

Début 2014, le scandale du SECO a placé les marchés publics dans le collimateur de la presse suisse. TI Suisse a abordé le sujet lors de la conférence qu'elle a organisée à l'occasion de son assemblée annuelle et invité des représentants du monde de la politique, de l'économie et de l'administration publique à une table ronde. Plusieurs caractéristiques font des marchés publics un terreau fertile pour la corruption : montant élevé des contrats, pouvoir d'appréciation élevé d'un petit nombre de personnes et cahiers des charges techniques très pointus. C'est dire si le secteur informatique, qui réunit toutes ces caractéristiques, est particulièrement vulnérable à la corruption. Les intervenants étaient toutefois unanimes à conclure que la Suisse n'est pas une « République bananière » dans le domaine des marchés publics, bien qu'ils déplorent un manque de compréhension et d'application du droit en vigueur.

On s'accorde toujours plus à penser que la surveillance que l'État exerce dans le domaine des marchés financiers et de la concurrence doit être crédible et efficace. Il est donc d'autant plus évident, pour TI Suisse, que l'administration doit se soumettre à une surveillance digne de ce nom dans les domaines où elle a elle-même le statut d'agent économique, c'est-à-dire dans les marchés publics.

La révision de l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'OMC adoptée en 2012 oblige la Suisse à revoir son droit des marchés publics. Puisque la réglementation de ce domaine est à la fois fédérale et cantonale, il faut modifier tant l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) que la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) et son ordonnance (OMP)¬, la Confédération et les cantons ayant décidé d'en profiter pour harmoniser leur législation. L'AIMP a été mis en consultation au dernier trimestre de 2014, tandis que la date de la consultation de la loi fédérale n'est pas encore connue.

Consultation concernant l'AIMP

Dans sa réponse à la procédure de consultation concernant le projet d'AIMP, TI Suisse a attaché une importance particulière à la réglementation des rounds de négociation, visés à l'art. 20 de la loi fédérale. L'AIMP en vigueur interdit ces négociations (art. 11, let. c, AIMP), satisfaisant ainsi aux normes internationales. La possibilité de mener des négociations, que ce soit à l'échelon fédéral ou à l'échelon cantonal, est la porte ouverte au népotisme et à d'autres agissements contraires à la loi, car elle tend à favoriser certains soumissionnaires. Il est donc absurde que le futur AIMP représente un pas en arrière par rapport à la norme actuelle. C'est plutôt à la Confédération d'interdire elle aussi les rounds de négociation. À défaut, le maintien de la solution actuelle (négociations possibles seulement en droit fédéral) est préférable à l'harmonisation, car la possibilité de mener des négociations « en petit comité », notamment à l'échelon communal, favorise encore plus les irrégularités. En revanche, TI Suisse se félicite de l'extension prévue des voies de droit à l'échelon fédéral, puisque les soumissionnaires pourront saisir le juge pour tous les marchés dont la valeur atteint ou dépasse 150 000 francs. En l'occurrence, il s'agit, pour la Confédération, de tenir son engagement. TI Suisse regrette par ailleurs que le projet de révision de l'AIMP représente un pas en arrière par rapport à la loi sur le marché intérieur en ce qui concerne les voies de droit cantonales.

Dans un autre ordre d'idée, notre organisation insiste sur l'importance d'inscrire une clause d'intégrité dans l'ensemble des dossiers de soumission. Pour prévenir la pratique des pots-de-vin parmi les soumissionnaires, il faut que toutes les parties prenantes signent une clause d'intégrité, car aucun de ces soumissionnaires ne doit partir de l'idée que ses concurrents commettront des actes de corruption pour infléchir la décision de l'adjudicateur en leur faveur.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Coopération au développement

NGO Practitioners' Circle

TI Suisse a mis sur pied les séances du *NGO Practitioners' Circle* en collaboration avec Pain pour le prochain (PPP) en 2012. Lors de ces réunions, les chargés de projet et de la lutte anticorruption d'organisations d'aide humanitaire et de coopération au développement ont l'occasion, sur une base confidentielle, d'aborder des cas pratiques et d'échanger leurs expériences. L'application de la règle de Chatham House empêche de nommer les organisations et garantit le traitement confidentiel de toutes les informations.

La séance du *NGO Practitioners' Circle* qui a eu lieu en automne 2014 a débuté par la présentation d'un travail de maîtrise intitulé *Dealing with Corruption*, qui a analysé la façon dont les collaborateurs et collaboratrices des œuvres d'entraide suisses et de leurs partenaires au Kenya font face à la corruption. L'étude montre notamment que les directives d'ordre organisationnel sont capitales pour motiver les membres du personnel à refuser tout acte de corruption. Plus la culture d'entreprise est imprégnée d'une attitude anticorruption, plus les affaires d'escroquerie se font rares. Le deuxième volet de la séance a été consacré à un cas concret de soupçon de corruption. L'approche exposée a montré clairement que toute enquête suscite d'emblée la méfiance des partenaires locaux et qu'il est donc indispensable de mener une politique d'information franche et active. Pour conclure les exposés, le représentant d'une organisation internationale a présenté sa politique de « tolérance zéro », ainsi que les mécanismes structurels qui en découlent. Lors de l'échange d'expériences qui s'en est suivi, les participant-e-s ont abordé le sujet du taux d'application des politiques anticorruption dans les ONG et signalé que, dans les cas des petites organisations, la mise en œuvre occasionne des frais de formation élevés, en Suisse, mais aussi et surtout sur place. Il a été précisé que les audits internes sont une méthode efficace de prévention de la corruption et qu'ils peuvent être réalisés à petite échelle dans les domaines les plus vulnérables à l'occasion d'une visite de projet.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Avoirs illicites et la Suisse

En Suisse, le sujet des avoirs illicites a été dominé par la crise ukrainienne. Le réseau de Transparency International a réagi avec une grande célérité et exigé tant de l'Union européenne que des gouvernements de ses pays membres le blocage immédiat des comptes concernés. En collaboration avec la Déclaration de Berne et Alliance Sud, TI Suisse a demandé à la FINMA d'exercer avec davantage de rigueur sa fonction de surveillant et de s'employer à ce que les intermédiaires financiers respectent leur devoir de diligence.

Après le blocage par le Conseil fédéral de divers comptes de l'ancien président de l'Ukraine Ianoukovitch, de son fils et d'une vingtaine d'autres personnes, le Ministère public de la Confédération a ouvert une enquête en été 2014 sur plainte du gouvernement provisoire de Kiev.

Collaboration avec la DdB et Alliance Sud

En collaboration avec Alliance Sud et la Déclaration de Berne, TI Suisse rencontre régulièrement des représentants de l'Administration fédérale afin d'échanger sur les avoirs illicites des hauts responsables politiques. Dans leur rôle de représentants de la société civile, ces ONG sont ainsi informées des procédures en cours ou des travaux législatifs. En 2014, des séances ont eu lieu en février et en septembre.

Relations publiques et publications

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Service d'information

Service de conférence

TI Suisse offre un service de conférence sur diverses questions liées à la corruption. Ce service est destiné à nos membres, aux entreprises, aux associations professionnelles, aux écoles, aux instituts de formation, aux représentants de l'administration ainsi qu'aux autres milieux intéressés. En 2014, la directrice et des membres du Comité ont prononcé à plus de 30 occasions des exposés sur les divers thèmes dont s'occupe notre organisation. Le sujet des lanceurs d'alerte a ainsi fait l'objet d'un exposé devant l'association frauenplus Baselland, lors du Salon de la gestion du personnel à Zurich et devant l'association des juges de Bâle-Campagne. Notre organisation a par ailleurs été invitée à disserter sur le sujet de la corruption et des moyens de lutte dans les pays en développement par le NADEL (Cours postgrade sur les pays en développement) de l'EPF de Zurich et s'est occupée du sujet des marchés publics lors d'une séance de formation continue du canton de Berne. C'est sur ce même thème que TI Suisse a été invitée à s'exprimer comme orateur principal lors d'une séance de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU). Des membres de l'association ont aussi donné d'autres exposés sur divers thèmes dans des entreprises privées, des clubs, des hautes écoles spécialisées et des universités.

Site Internet

En 2014, TI Suisse a tenu à jour son site Internet, en mettant en ligne immédiatement ses communiqués de presse et autres publications sous les rubriques correspondantes. De même, elle y a publié sa lettre d'information dès sa date de parution. Elle a continué à mettre à jour quotidiennement sa revue de presse consacrée aux articles publiés sur la corruption ayant un lien avec la Suisse. Elle recueille ainsi des articles sur les sujets et les affaires les plus divers et met aussi en ligne les articles et les interviews des membres du comité et de la directrice. En 2014, 49 812 personnes se sont rendues 72 522 fois sur notre site.

Newsletter

Nous publions notre lettre d'information électronique trois fois par an pour traiter des sujets d'actualité et présenter des publications récentes. En 2014, nous avons publié notre première newsletter après l'assemblée générale ordinaire, ce qui nous a permis de présenter notre nouveau président. Le bulletin suivant a été distribué en automne, pour appeler les lecteurs à donner leur soutien à la campagne *Unmask The Corrupt*, et a été suivi de la rétrospective de l'année, envoyée en décembre. Notre lettre d'information est de plus en plus lue : outre nos membres, elle est aussi distribuée à 550 abonnés.

Conférence de presse de la campagne *Unmask The Corrupt*

En collaboration avec Transparency International, TI Suisse a organisé le 2 septembre 2014 une conférence de presse à l'occasion du lancement de la campagne internationale *Unmask The Corrupt*. Éric Martin, président de TI Suisse, Cobus de Swardt, directeur général, et Valentina Rigamonti, coordinatrice régionale principale du Secrétariat régional de Berlin, ont présenté de manière très expressive aux assistants l'importance de cette campagne internationale dans la lutte mondiale contre la corruption. Refuge de l'argent issu de la corruption, la Suisse joue un rôle capital dans ce domaine.

Vous trouverez le communiqué de presse et d'autres documents sur notre site : http://transparency.ch/fr/media/Communiques_de_presse/index.php?navanchor=1510002

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Recueil de cas en matière de coopération au développement

Un sondage réalisé par TI Suisse auprès d'organisations non gouvernementales (ONG) actives dans la coopération au développement a montré qu'elles manquent de cas pratiques pour les formations anticorruption. Pour combler cette lacune et satisfaire le besoin des ONG, TI Suisse a publié en novembre 2014 une brochure, disponible en ligne et en version imprimée.

Dossier universitaire « Corruption en Suisse : introduction à la législation et aux domaines sensibles »

TI Suisse avait élaboré en 2013 un projet de dossier universitaire, qui a été réalisé et achevé en 2014. Ce dossier comprend des modules de formation destinés aux hautes écoles spécialisées et aux universités pour sensibiliser les futurs dirigeant-e-s de l'économie et de la politique à la cause que nous défendons. Les bases théoriques sont illustrées par un grand nombre d'exemples pratiques. Les modules, que les chargé-e-s de cours peuvent combiner à discrétion, abordent, après une introduction générale, plusieurs sujets, tels que le financement de la politique, l'économie privée, les avoirs illicites, la coopération au développement, les marchés publics et la corruption dans le sport. Le dossier universitaire sera publié en 2015.

Indice de perception de la corruption 2014

Le Danemark (92 points), la Finlande (89 points) et la Suède (87 points) arrivent en tête des pays européens. Seule une autre nation, la Nouvelle-Zélande (91 points), parvient à se glisser dans ce trio gagnant. En bas de classement, la Corée du Nord et la Somalie se partagent le dernier rang, avec seulement huit points. Ce sont la Turquie, l'Angola, la Chine, le Malawi et le Rwanda qui ont le plus reculé de 2013 à 2014.

La Suisse a légèrement progressé dans le classement de l'indice de perception de la corruption (ou Corruption Perceptions Index CPI) publié cette année, puisqu'elle est passée du sixième au cinquième rang. Toutefois, les comparaisons interannuelles n'ont qu'une pertinence relative pour déterminer la vulnérabilité d'un pays à la corruption, car l'indice ne mesure que la perception de la corruption et le classement n'a qu'une importance relative en comparaison avec les autres pays. De surcroît, le CPI ne mesure que les actes de corruption touchant le secteur public, la corruption privée n'entrant pas en ligne de compte.

TI Suisse estime qu'il existe une marge d'amélioration dans les domaines suivants : corruption privée, protection des lanceurs d'alerte et financement des partis politiques et des campagnes de votation. En conséquence, elle demande

- que le projet du Conseil fédéral visant à durcir la norme pénale anticorruption, qui fait de la corruption privée une infraction pénale, soit approuvé dans les meilleurs délais ;
- que la loi protège davantage les employé-e-s qui signalent des irrégularités au travail ;

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

- que les marchés publics soient transparents et dotés d'un système de résolution des conflits d'intérêts et
- que la loi garantisse la transparence du financement des partis politiques et des campagnes de votation.

Rang	Pays	IPC 2014
1	Danemark	92
2	Nouvelle-Zélande	91
3	Finlande	89
4	Suède	87
5	Suisse	86
5	Norvège	86
7	Singapour	84
8	Pays-Bas	83
9	Luxembourg	82
10	Canada	81
11	Australie	80
12	Islande	79
13	Allemagne	79
14	Angleterre	78
172	Afghanistan	12
173	Soudan	11
174	Corée du Nord	8
174	Somalie	8

Manifestations

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Réunion annuelle des membres

Cette année, l'assemblée qui réunit toutes les sections de TI et le secrétariat international a de nouveau eu lieu à Berlin. Notre section y était représentée par notre nouveau président, Éric Martin, et par Christine Saxer, qui en étaient à leur première participation. Ils sont revenus fortement impressionnés par l'organisation parfaite et très professionnelle de la rencontre.

Le point fort de l'assemblée a été l'élection du nouveau comité, en raison de la démission de la présidente Huguette Labelle et du vice-président Muna Akere, après neuf ans de bons et loyaux services. Deux candidats se disputaient la présidence : le Français Pascal Lamy, ancien directeur général de l'OMC, et José Ugaz, président de la section péruvienne de TI International (Proetica), qui a été plébiscité par l'assemblée à l'issue du scrutin. Militant de la première heure, procureur spécial, José Ugaz a dirigé dans l'affaire Montesinos et Fujimori plus de mille enquêtes contre des dirigeants politiques et est parvenu à rapatrier des millions de dollars qui avaient été camouflés à l'étranger. L'assemblée a élu Elena A. Panfilova, présidente et fondatrice de la section russe de TI, au poste de vice-présidente. Cette professeure de la Haute école d'économie de l'Université publique de Moscou est aussi une militante très engagée dans la société civile russe. L'assemblée a également nommé au comité six nouvelles personnalités, Sion Assidon (Maroc), Emile Carr (Sierra Leone), Jeremy Carver (Royaume-Uni), Mercedes de Freitas (Venezuela), Mark Mullen (Géorgie) et Elisabeth Ungar Bleier (Colombie), qui rejoignent les membres actuels : Sergej Muravjov (Lituanie), Natalie Soebagjo (Indonésie), J.C. Weliamuna (Sri Lanka) et Ifthekar Zaman (Bangladesh).

Par ailleurs, l'organe suprême de Transparency International a adopté les résolutions suivantes :

Il en appelle aux gouvernements du monde entier pour qu'ils protègent les espaces propres à la société civile et permettent aux représentant-e-s du peuple de travailler libres de toute crainte et de toute intimidation.

En sa qualité d'organisation internationale, la FIFA a l'obligation de sauvegarder l'intégrité du football. Malheureusement, les accusations de corruption contre cette association faîtière font régulièrement la une des journaux. Aussi TI International en appelle-t-elle à la FIFA pour qu'elle publie dans son intégralité le rapport Garcia afin que les responsables puissent être amenés à rendre des comptes.

Enfin, l'assemblée générale a décidé de constituer un groupe de travail consacré aux entreprises multinationales connues pour leurs actes de corruption ou qui pourront l'être. Ce groupe de travail devra déterminer les procédures les plus effectives pour que le mouvement TI puisse adopter des prises de position et des déclarations publiques communes.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

TI Suisse interne

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Membres

Nos effectifs en fin d'année se composaient de 196 membres individuels (soit une augmentation de 12) et de 43 membres collectifs. Ces adhérents constituent aujourd'hui encore un pilier incontournable de l'association, qu'ils aident à remplir son mandat.

Membres collectifs

ABB Suisse SA, Alliance Sud, B. Braun Medical SA, Basel Institute on Governance, BDO SA, BHP Brugger und Partner AG, bSquare, Caritas Suisse, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances, Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International, GP Trading Service GmbH, Helvetas Swiss Intercooperation, Implenia SA, Inrate SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, Kommunikation Ost West, Mercedes-Benz Suisse SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, Noser Management AG, Pain pour le prochain, Pentair International Sarl, PEQ GmbH, Pricewaterhouse, Rieter Management AG, Service de l'édilité de la ville de Zurich, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE), SEC 1.01 AG, Swisscom (Suisse) SA, Trüb SA, Village Power AG, World Vision Suisse et Zenhäusern Treuhand AG.

En cours d'année, Coop a décidé de démissionner pour des raisons d'économie.

Donateurs

Donateurs dont les dons dépassent CHF 5000 : Avina Stiftung et Fondation pour la lutte contre la corruption

Nous remercions tous les donateurs individuels qui nous ont soutenus en versant des sommes diverses.

Comité

L'assemblée générale de 2014 a élu un nouveau présidium, car Jean-Pierre Méan et François Mercier, respectivement président et vice-président de longue date, ont quitté le comité pour le comité consultatif, ayant atteint le nombre limite de mandats fixé par les statuts. C'est ainsi que l'assemblée a élu à l'unanimité Éric Martin président et Konrad Meyer vice -président. Les autres membres du comité, soit Martina Caroni, Helmut Hersberger et Yvan Maillard, ont été réélus, eux aussi à l'unanimité.

Lors de sa longue carrière au service de la Confédération, Éric Martin a constamment eu à faire à des questions liées à la lutte anticorruption. Il a en effet représenté la Suisse au titre d'ambassadeur au Pérou et en Bolivie et de chef de la Délégation suisse près l'OCDE, et aussi dirigé la Division des affaires économiques et financières du DFAE. En cette qualité, il a présidé le Groupe interdépartemental pour la lutte contre la corruption (GTID) de l'administration fédérale.

Quant à Konrad Meyer, il a étudié le droit à Zurich et à Los Angeles avant d'achever ses études à la Faculté de droit de l'Université de Zurich. En 1993, il a repris la direction du service juridique de Siemens Suisse SA et a assumé, au titre de membre de la direction générale, d'autres missions internationales. Depuis 2007, date à laquelle il a été nommé directeur Droit et conformité pour la région Europe du Sud-ouest et Suisse, il cumule deux mandats. En outre, Konrad Meyer est chargé de cours à l'Université de Lausanne et donne des conférences sur la gouvernance d'entreprise et le droit international des sociétés.

Helmut Hersberger a quitté le comité en juin et son poste n'a pas encore été repourvu.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

De la sorte, le comité se compose actuellement des quatre membres suivants :

Éric Martin, président, Berne (depuis 2014)
Konrad Meyer, vice-président, Winterthour (depuis 2014)
Yvan Maillard Ardenti, caissier, Marly (depuis 2010)
Martina Caroni, membre du comité, Bösingen (depuis 2013)

Trois membres ont été élus au comité consultatif de TI Suisse, de sorte que cet organe se compose des personnes suivantes :

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Bernard Koechlin, Saanenmöser
Dr Zora Ledergerber, Zurich
Dr Sita Mazumder, Zoug
Dr Bertrand Perrin, Tramelan
Daniel Thelesklaf, Zurich
Jean-Pierre Méan, Genève
François Mercier, Cham
Marc Steiner, Saint-Gall

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de TI Suisse s'est tenue le lundi 5 mai 2014 à la villa Stucki à Berne. Le rapport annuel et les comptes annuels 2013 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge a été donnée à tous les membres du comité et du bureau. Une fois l'assemblée terminée, TI Suisse a tenu une table ronde sur les risques de corruption dans les achats publics (voir cette rubrique en p. 5). Cette manifestation, à laquelle a assisté un public nombreux, a révélé des informations intéressantes sur un sujet d'actualité. Une fois le débat terminé, TI Suisse a invité toutes les personnes présentes à un copieux apéritif qui a été l'occasion de se livrer à des échanges animés.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Bureau et organe de révision

Delphine Centlivres dirige le bureau depuis 2012. Son taux d'occupation est de 80 %.

Eva Locher, assistante de la direction et du comité, a quitté TI Suisse au 31 mars 2014. Durant la période pendant laquelle elle a travaillé pour notre association, elle a mis son talent d'organisatrice et son dévouement au service de l'administration du bureau et nous la remercions sincèrement pour son travail en faveur de TI Suisse.

C'est Christine Saxer, engagée elle aussi à 70 %, qui a repris le poste d'Eva Locher en juin 2014 pour s'occuper de l'administration du bureau. Christine Saxer a alterné ses études de religion, de droit et de sciences sociales avec des postes d'employée de bureau. Une fois ces études terminées, elle a travaillé comme chargée de dossier dans une entreprise suisse à la longue trajectoire, avant de rejoindre TI Suisse en qualité d'assistante.

En 2013, une stagiaire et deux civilistes sont venus renforcer notre directrice et notre assistante. Linda Sulzer a ainsi été chargée de rédiger le dossier universitaire, qui paraîtra en 2015, et a assuré l'intérim du poste d'assistante en avril et mai, avant que Christine Saxer ne puisse assumer complètement son temps de travail. Entré au service de TI Suisse en tant que civiliste en juin, Carl Jauslin a collaboré à l'élaboration de divers documents de base, au lobbying et à l'organisation de la conférence de presse de lancement de la campagne *Unmask The Corrupt*. En octobre, c'est Michael Walpen qui lui a succédé. Il s'est chargé de la rédaction du dossier universitaire et a apporté son concours aux experts chargés de rédiger la réponse au projet d'AIMP mis en consultation. Par ailleurs, la stagiaire et les civilistes se sont aussi chargés de la mise à jour du site et de la revue de presse. Nous remercions tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices pour leur dévouement et pour la besogne qu'ils ont abattue.

La société fiduciaire Hüsser Gmür und Partner AG à Baden-Dättwil a fait office de réviseur.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Comptes annuels

Document d’archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Bilan au 31° décembre

	2014	2013
Actif		
Liquidités	68'999	56'909
Créances résultant d'achats et de prestations	29'127	609
Créances envers des proches	28'580	0
Envers des tiers	1'047	2'309
Compte de correction de valeur	-500	-1'700
Comptes de régularisation de l'actif	1'260	1'566
ACTIF CIRCULANT	99'386	59'084
Immobilisations corporelles meubles	1	1
Mobilier et installations	1	1
ACTIF IMMOBILISÉ	1	1
Total de l'actif	**99'387**	**59'085**
Passif		
Comptes de régularisation du passif	10'363	9'973
FONDS ÉTRANGERS	10'363	9'973
FONDS LIÉS	0	0
CAPITAL DE L'ORGANISATION	89'024	49'112
Capital libre généré	89'024	49'112
Total du passif	**99'387**	**59'085**

Compte de résultats

	2014	2013
Produit		
Subventions fédérales	85'000	85'000
Dons	81'347	83'578
Cotisations	92'950	91'400
Produit divers	16'165	10'251
Réductions du produit	-3'300	-2'250
Total du produit	**272'162**	**267'979**
Charges		
Projets	-184'604	-205'367
Information et relations publiques	-32'573	-42'969
Administration et recherche de fonds	-14'655	-13'342
Total des charges résultant de la fourniture des prestations	**-231'832**	**-261'678**
Résultat financier	-418	-113
Résultat annuel avant versement aux fonds	**39'912**	**6'189**
Variation des fonds liés		
Attribution au fonds DDC	45'000	45'000
Utilisation du fonds DDC	-45'000	-45'000
Attribution au fonds SECO	40'000	40'000
Utilisation du fonds SECO	-40'000	-40'000
Total de la variation des fonds liés	**0**	**0**
Variation du capital de l'organisation	39'912	6'189
Résultat annuel	**0**	**0**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Tableau de variation du capital

2013

	Valeur initiale	*Attribution*	*Utilisation*	*Transferts*	*Valeur finale*
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	42'924			6'189	49'112
Résultat annuel		6'189		-6'189	
Total capital de l'organisation	42'924	6'189	0	0	**49'112**
Capital des fonds					
Fonds lié DDC	0	45'000	-45'000		0
Fonds lié SECO	0	40'000	-40'000		0
Total capital des fonds liés	0	85'000	-85'000		**0**

Tableau de variation du capital

2014

	Valeur initiale	*Attribution*	*Utilisation*	*Transferts*	*Valeur finale*
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	49'112			39'912	89'024
Résultat annuel		39'912		-39'912	
Total capital de l'organisation					**89'024**
Capital des fonds					
Fonds lié DDC		45'000	-45'000		
Fonds lié SECO		40'000	-40'000		
Total capital des fonds liés		85'000	-85'000		**0**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Annexe aux comptes annuels 2014

Principes de présentation des comptes

La présentation et l'évaluation des comptes annuels sont conformes aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats (« true and fair view »).

TI Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International (TI) Suisse, la section suisse de Transparency International, a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse et n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan 2014

ACTIF

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et auprès de Postfinance, ainsi que l'avoir auprès de Paypal.

Créances

La créance envers les proches de CHF 28 850 inscrite à l'actif lors de l'exercice précédent concerne des créances envers la Fondation pour la lutte contre la corruption et équivaut au montant du don de 2014.

Les créances 2014 d'un montant de CHF 1047, 60 comprennent des postes créanciers (CHF 500) et le crédit figurant sur une carte de crédit prépayée (CHF 547.60). Les autres postes créanciers d'un montant de CHF 500 sont constitués par des cotisations non acquittées et figurent sur le poste de correction de valeur en tant que défaut de paiement estimé pour l'exercice suivant.

Comptes de régularisation de l'actif

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges et des produits (loyer, cotisations aux assurances sociales). Ces postes sont activés à leur valeur nominale.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Actif immobilisé

La totalité des meubles est déjà amortie. Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. En 2014, TI Suisse n'a procédé à aucun achat d'importance.

PASSIF

Compte de régularisation du passif

Il s'agit de dépenses de l'exercice en cours (redevances fédérales pour le service civil, révision et comptabilité, brochure Coopération au développement et administration) réglées lors de l'exercice suivant. La mise au net proprement dite des passifs transitoires de l'exercice 2013, d'un montant de CHF 3'000, est comptabilisée sur le poste « Produit divers ». Ces postes sont activés à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital

RÉSULTAT ANNUEL

Par décision prise par voie de circulaire, TI Suisse a décidé en date du 13 février 2014 d'attribuer le bénéfice annuel de CHF 39 912 au capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2014	2013
Subventions fédérales		
DDC	45'000	45'000
SECO	40'000	40'000
Total des subventions fédérales	**85'000**	**75'000**
Dons		
Avina Stiftung	25'000	25'000
Fondation pour la lutte contre la corruption	28'580	42'000
TI Berlin (Unmask the Corrupt)	2'467	0
TI Berlin (solde du projet INSP)	0	918
Cotecna (Genève)	0	5'000
Michael Suter	5'000	0
Niklaus Steiner	5'000	0
Irene N. Staehelin	5'000	0
Dons divers	10'300	10'660
Total des dons	**81'347**	**83'578**
Cotisations		
Membres individuels	18'350	17'550
Membres collectifs	74'600	73'850
Perte sur débiteurs	-3'300	-2'250
Total des cotisations	**89'650**	**90'600**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

	2014	*2013*
Produits divers		
Honoraires de conférencier	6'986	600
Vente de brochures	370	400
Produit des manifestations	2'070	8'825
Subvention pour la brochure CD	3'500	0
Divers	3'239	426
Total des produits divers	**16'165**	**11'967**

Précisions sur les charges

	2014	**2013**
Charges de projet (projets et manifestations)		
Frais de personnel	152'608	162'954
Atelier PME	1'432	5'912
Manifestation sur le sport	0	2'209
Outil de formation en ligne	0	3'384
Contribution au projet Fitness radar OSBL	0	1'750
Campagne Droit sans frontières	250	250
Conférence des ONG	0	844
Practitioners' Circles	0	551
Practitioners' Circles ONG	391	0
Unmask The Corrupt	756	0
Cas pratiques CD	2'289	0
Conférence sur les marchés publics	2'701	0
Frais de déplacement	4'184	4'843
Frais de matériel (bureau, administration, publicité)	19'993	22'670
Total des charges de projet	**184'604**	**205'367**
Information et relations publiques		
Frais de personnel	28'261	30'177
Frais de matériel	4'312	4'919
Dossiers	0	6'053
Brochure sur la corruption	0	1'820
Total Information et relations publiques	**32'573**	**42'969**

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

	2014	2013
Administration et recherche de fonds		
Frais de personnel	7'537	8'047
Frais de matériel	7'118	5'295
Total Administration et recherche de fonds	**14'655**	**13'342**

Autres indications

Indemnités versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Contrats

TI Suisse a signé des contrats de financement tant avec la DDC qu'avec le SECO pour la période qui va de 2012 à 2014. Ces contrats n'ont pour l'instant pas été reconduits.

Engagements conditionnels

TI Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2014 ne s'est produit après la date de clôture.

Fondation pour la lutte contre la corruption

Proche de l'association, la Fondation pour la lutte contre la corruption a tiré en 2014, déduction faite de ses charges, un produit de CHF 28 580 de ses titres et de sa fortune. Elle portera cette somme au crédit de TI Suisse durant le premier trimestre 2015. L'association est en pourparlers avec la fondation en ce qui concerne un don extraordinaire qui lui permettrait de compenser l'élimination des subventions du SECO et de la DDC.

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de TI Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du présent rapport annuel. Ce rapport est disponible sur le site de TI Suisse :
http://transparency.ch/fr/ueberuns/index.php?navanchor=1110000

TRANSPARENCY INTERNATIONAL
the global coalition against corruption

Document d'archive – Transparency Suisse – informations actuelles sur www.transparency.ch